



DECISION MUNICIPALE N° 02 /DM/REN/DMD/C.KFU/SG

Portant annulation d'un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert dans la Commune de Kalfou.

Le Maire de la Commune de Kalfou.

- Vu La constitution ;
Vu La Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales décentralisées ;
Vu Le Décret N°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié et complété par le Décret N°90/1464 du 09 Novembre 1990 ;
Vu Le Décret N°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la commune Rurale de Kalfou ;
Vu Le Décret N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le décret n°2022/302 du 22 juillet 2025 portant nomination des Préfets, dont Monsieur GARBA BAKARI, Administrateur civil principal Hors échelle, au poste de Préfet du département du Mayo-Danay ;
Vu L'Arrêté N°000361/A/MINDDEVEL du 12 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'Issue du scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune de Kalfou, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord ;
Vu Le budget communal de l'exercice 2026 ;
Vu les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er} : Est annulé, à compter de la date de signature de la présente décision, le marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National ouvert N°06/2026/AONO/C-KALFOU/CIPM/AI du 09 Février 2026 en procédure d'urgence pour les travaux de construction des forages équipés de PMH à GOULMOUNE, DAIBA, blemtcheme, KOURO et ZOUAIRE (Lot 1) ; et à DANGMIGUIRI, DJABTEWO, TOUPOUI, WERFEO, WOURO-SOUDI (Lot 2) dans l'Arrondissement de Kalfou, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

Article 2 : La présente Décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

PREFET/MD/YGA
-DDMAP/MD
-DDTP/MD
-DDEPAT/MD
-ARMP
-Pdt/CIPM
-Intéressé
-Chrono/Archives

Kalfou, le

12 FEV 2026

Le Maire,

Autorité Contractante

